

BUDGET PRIMITIF 2016

TOURISME ET MONTAGNE

Rapport n°369

Exposé des motifs

Notre grande région Auvergne-Rhône-Alpes est une des premières régions de montagne d'Europe. Ses massifs et sommets structurent le territoire, les modes de vie, les ressources et l'économie dont dépendent une grande partie d'habitants - toute l'année, et non uniquement pendant les vacances scolaires. En effet, si la région Auvergne Rhône Alpes est la deuxième région touristique bi-saison c'est aussi parce que la montagne est habitée toute l'année ! L'accompagnement de la Région ne peut donc être réduit à l'accueil de touristes venus skier l'hiver, qui ne représentent que 8% de la population. L'argent public doit être mis au service du plus grand nombre de nos concitoyens.

De plus, quelle place sera accordée à l'Auvergne si le "Plan montagne" se voit réduit à un "Plan neige" ? Et dans les Alpes, la Région va-t-elle continuer à alimenter le cycle mortifère de course à l'équipement déjà commencé, avec des situations tendues pour certaines stations ou territoires devenus "inadaptés" ? L'enjeu de la Région est au contraire d'aider le secteur touristique à s'adapter à ce nouvel enjeu de tourisme des 4 saisons, dans les meilleurs délais et pour faire face à la concurrence de territoires en avance sur ces aspects comme la Suisse, l'Autriche et de nouvelles destinations en émergence à l'international.

Au vu de la raréfaction de l'enneigement déjà à l'œuvre et dont toutes les prévisions annoncent la diminution dans les années à venir, le rôle et la responsabilité de la Région est bien non de précipiter les stations dans le surendettement lié à des dépenses incontrôlées et sans avenir de type canon à neige, mais au contraire, en responsabilité, d'anticiper la diversification et d'accompagner l'ensemble des acteurs, tout en fortifiant le tourisme social et les activités locales, générées par des habitants qui eux vivent et travaillent toute l'année en montagne. C'est à cette condition que nous maintiendrons de l'emploi et du développement – notamment agricole et touristique – dans ces territoires déjà fragilisés. Le « Plan neige et montagne » doit en conséquence et afin de lever toute ambiguïté quant à sa destination redevenir ce qu'il était prévu initialement : un « Plan montagne des 4 saisons », dont l'aspect « neige » n'est qu'un volet.

L'enjeu lié à l'activité en montagne justifie pleinement que la Région et ses partenaires y consacrent un maximum d'efforts. La préservation de ces espaces de biodiversité, d'une nature belle et vivante qui attire de nombreux visiteurs dans notre Région, des services écosystémiques et économiques qui sont rendus par la montagne doivent être notre

priorité commune. Ce sont ces atouts qui font le tourisme, bien avant la neige. L'attractivité touristique repose désormais et partout sur la qualité d'accueil, la qualité environnementale, la préservation des ressources.

C'est pourquoi nous proposons que le premier plan d'économies d'1M par rapport à 2015 pour les CRT soit réaffecté au tourisme durable et social, à l'emploi en montagne et à sa préservation, dans le cadre de ce « Plan montagne des 4 saisons ».

Dispositif :

- **Supprimer le financement du "Plan neige et montagne » pour 10 millions d'euros en Autorisations de programme, dans le chapitre 909 « Actions économiques », rubrique « Tourisme et thermalisme », article 204.**
- **Réaffecter ces mêmes 10 millions d'euros dans le chapitre 909 « Actions économiques », rubrique « Tourisme et thermalisme », article 204, dans le cadre d'un plan montagne des 4 saisons.**